

**SOUTIEN AUX ENTREPRISES
DANS LA MISE EN ŒUVRE DE
SOLUTIONS D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS
LES ÉTATS ACP : LES ACTIONS
PRIORITAIRES ET LE RÔLE DES
CAPITAUX INTERNATIONAUX**

SÉRIE SUR LES INVESTISSEMENTS CLIMATO-INTELLIGENTS

ICRrapport
Août 2021

TABLE DES MATIÈRES

Résumé analytique	3
1. INTRODUCTION	5
2. COMMENT TRADUIRE LES PRIORITÉS D'ADAPTATION EN STRATÉGIES DE FINANCEMENT	7
3. COMMENT DÉVELOPPER UNE RÉSERVE DE PROJETS D'ADAPTATION DE HAUTE QUALITÉ, PRÊTS À BÉNÉFICIER D'INVESTISSEMENTS	11
4. COMMENT PROPOSER DES RÉPONSES FINANCIÈRES SUR MESURE POUR LES SOLUTIONS D'ADAPTATION	16
5. CONCLUSIONS	22
Références	24
MARQUE ÉDITORIALE	28

SOUTIEN AUX ENTREPRISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ÉTATS ACP : LES ACTIONS PRIORITAIRES ET LE RÔLE DES CAPITAUX INTERNATIONAUX

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique comptent parmi les plus vulnérables au changement climatique. Eu égard aux pressions sur les ressources publiques, il est urgent de stimuler les activités des entreprises et, par conséquent, les capitaux privés, dans les secteurs fortement perturbés par le changement climatique – la production alimentaire, l'eau et l'environnement naturel, les infrastructures, et la gestion des risques de catastrophes – afin de créer des solutions d'adaptation. Toutefois, l'engagement des entreprises dans ces secteurs est généralement faible, en particulier dans les États ACP, nombre d'entre eux présentant des économies de plus petite taille, moins de parties prenantes et, dans certains cas, des marchés de capitaux et financiers immatures. Le présent document met en avant trois actions prioritaires qui, si elles sont mises en place, peuvent permettre de stimuler l'engagement des entreprises à fournir des marchandises et services visant à construire la résilience des pays face au changement climatique. Les trois actions et les éléments clés examinés dans le présent document sont résumés dans le tableau ci-dessous.

	Action	Éléments clés
	1. Traduire les priorités d'adaptation en stratégies de financement	<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les parties prenantes dans la planification des solutions d'adaptation Développer des objectifs, des trajectoires et des technologies d'adaptation Évaluer les coûts des solutions d'adaptation et les financements requis Identifier et comprendre les obstacles au financement de solutions d'adaptation
	2. Développer une réserve de projets d'adaptation de haute qualité, prêts à bénéficier d'investissements	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer les informations climatiques et proposer aux entreprises des activités de sensibilisation ciblées Élaborer des mécanismes d'appui à la préparation de projets permettant d'établir le dossier d'investissement Soutenir les incubateurs et accélérateurs pour stimuler l'engagement du secteur privé
	3. Proposer des réponses financières sur mesure pour les solutions d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des instruments financiers plus tolérants face aux risques Structurer des instruments de financement mixte Adopter une approche par portefeuille (agrégation de transactions)

Le présent document examine ces éléments clés, tout en soulignant en particulier les raisons pour lesquelles ils jouent un rôle crucial quant au déblocage du financement de l'adaptation et à la manière dont les pays peuvent concrétiser ces changements en se basant sur les pratiques optimales actuelles. Les avancées en termes de réalisation de ces actions devront être associées aux efforts de renforcement du climat général de l'investissement dans les États ACP, analysés dans le premier rapport de cette série sur les investissements climato-intelligents (voir McFarland 2021). Ce document envisage ensuite comment rediriger les flux internationaux de financements publics et privés vers ces priorités, tout en stimulant les entreprises à fournir des marchandises et services visant à construire la résilience des États ACP. Le rôle des politiques financières et fiscales nationales est également examiné dans le dernier rapport de cette série.

ENCADRÉ 1:

Les rapports de cette série

Cette série de rapports est axée sur la nécessité pour les États ACP de mobiliser des investissements privés en faveur de l'adaptation au changement climatique. Elle émane de la Facilité pour la réforme du climat de l'investissement (ICR), qui appuie les interventions spécifiques et ciblées à l'échelle sectorielle, de l'ensemble de l'économie et des chaînes de valeur, par le biais d'un soutien technique d'une durée pouvant aller jusqu'à 90 jours, en fonction des demandes. La Facilité ICR est cofinancée par l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement (FED), conjointement avec le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le British Council. Elle est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France, et SNV.

Le premier rapport définit le cadre en identifiant les raisons pour lesquelles l'engagement du secteur privé est crucial quant à la mise en œuvre de solutions d'adaptation au changement climatique dans les États ACP qui y sont extrêmement vulnérables. Il décrit les analyses de rentabilité potentielle pour un investissement privé dans les solutions d'adaptation, et les obstacles qui entravent actuellement la réalisation d'un tel investissement. Il révèle que nombre de ces obstacles sont liés à la réforme du climat de l'investissement et conclut que l'intégration de solutions d'adaptation dans la réforme du climat de l'investissement peut potentiellement stimuler le financement privé de l'adaptation.

Ce deuxième rapport met en avant trois actions prioritaires qui, si elles sont mises en place, peuvent permettre de stimuler l'engagement des entreprises ACP à fournir des marchandises et services visant à construire la résilience d'un pays face au changement climatique. Il analyse également le rôle joué par les capitaux internationaux dans le cadre du traitement de ces priorités. Il souligne la nécessité pour les pays de traduire les plans nationaux d'adaptation en priorités d'investissement plus claires et, en définitive, en dossiers d'investissements potentiels. Il recommande que les institutions de financement du développement proposent des produits financiers mixtes plus innovants, tout en reconnaissant la nécessité d'un soutien dès la phase initiale en vue de préparer les projets potentiels et les instruments de financement mixte pouvant davantage faire face aux risques multiples liés à l'investissement dans les projets d'adaptation au changement climatique dans les États ACP.

Le troisième rapport illustre le rôle des politiques financières et fiscales nationales dans les mécanismes d'orientation et d'encouragement des financements privés visant à favoriser les solutions d'adaptation et à s'éloigner des investissements qui pourraient davantage accentuer la vulnérabilité au changement climatique. Sa conclusion envisage les difficultés que comporte un nouvel examen de ces mesures d'incitation, notamment l'économie politique, les liens étroits entre secteurs, et les objectifs socioéconomiques qui permettent d'aider les décideur-euse-s politiques à comprendre les mesures suivantes à prendre afin de créer des conditions politiques nationales favorables.

1. INTRODUCTION

L'urgence d'une intensification notable des financements publics et privés de l'adaptation est manifeste. Le suivi des flux de financements de l'adaptation au changement climatique a identifié 30 milliards de dollars US par an en moyenne, en 2017-2018. En revanche, l'estimation des besoins de financements se situe dans les centaines de milliards par an. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (2021) fait référence à un besoin de financement annuel s'élevant à 140-300 milliards de dollars US d'ici à 2030. Les ressources publiques sont à elles seules insuffisantes par rapport à cette échelle de financement de l'adaptation, qui dépend également de la mobilisation de ressources privées (Green Climate Fund 2020). Les financements publics, en particulier les flux concessionnels internationaux qui transitent par les institutions de financement du développement telles que les banques multilatérales de développement, les banques régionales de développement, et les fonds multilatéraux de lutte contre le changement climatique, ont un rôle crucial à jouer pour stimuler les entreprises à fournir des marchandises et services résilients face au changement climatique dans les régions et pays les plus vulnérables.

Historiquement, l'adaptation aux aléas climatiques est considérée comme relevant du secteur public. Néanmoins, le secteur privé et sa diversité d'acteur-ric-e-s jouent de multiples rôles dans le cadre de la construction de la résilience face au changement climatique. Les entreprises peuvent consommer ou produire des activités d'adaptation au changement climatique. Les entreprises consommatrices adoptent des technologies et solutions nouvelles ou existantes en vue d'adapter leurs activités pour gérer les risques liés au changement climatique, et maintenir la continuité et la croissance des activités. Les entreprises productrices développent et distribuent ce type de technologies, de services d'informations et de produits liés à l'adaptation, exploitant à ce titre de nouvelles opportunités économiques (World Bank 2017). Les acteur-ric-e-s du secteur privé participent également en tant qu'investisseur-euse-s et fournisseur-euse-s de capitaux, en soutenant les projets d'adaptation par le financement d'emprunts et l'apport de capitaux propres.

Les pays des régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sont particulièrement vulnérables au changement climatique. L'Indice mondial des risques climatiques indique déjà ces pays parmi les plus touchés du monde, en ce qui concerne les phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents et intenses causés par le changement climatique (Eckstein et al. 2020). De tels phénomènes exercent d'énormes pressions sur les financements publics

donnant lieu, par exemple, à des pertes de revenus et des besoins de dépenses plus élevées, qui peuvent repousser les perspectives de croissance et de développement économiques.

La capacité de réponse au changement climatique est également limitée pour de nombreux États ACP. L'Accord de Paris estime que les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) – comptant plusieurs États ACP – sont particulièrement vulnérables aux effets négatifs du changement climatique et font face à de fortes contraintes en termes de capacités (UNFCCC 2015, Article 9.4). Les États ACP ont identifié, dans le cadre de leurs plans nationaux d'adaptation (PNA) et de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), que la mobilisation d'investissements en faveur de l'adaptation s'impose de toute urgence dans les secteurs de la gestion de l'eau et des eaux usées ; de l'agriculture, la foresterie, et l'occupation des sols ; de la gestion des risques de catastrophes ; et de la protection des littoraux (Global Commission on Adaptation 2019).¹

La mobilisation d'investissements privés dans les solutions d'adaptation peut davantage se compliquer dans les États ACP où le climat des investissements est relativement plus faible. Par rapport aux économies plus développées, les cadres institutionnel, juridique, réglementaire et politique des États ACP sont généralement plus faibles et les marchés locaux de capitaux moins développés. De ce fait, il peut s'avérer plus difficile de faire affaire. Les financements commerciaux privés ne coulent pas à flots vers les pays où le climat local de l'investissement est difficile, où les marchés ne fonctionnent pas bien, et où le taux de rendements ajustés aux risques est non concurrentiel (Attridge et Engen 2019). Cela signifie que les pays où les besoins de financement de l'adaptation sont les plus criants sont également confrontés à plusieurs défis des plus considérables en termes de mobilisation de financement privé de l'adaptation.

Les rares ressources publiques et autres ressources concessionnelles doivent être utilisées dans une approche de transformation visant à stimuler l'engagement du secteur privé. Il est urgent de stimuler les compétences et innovations du secteur privé en vue de fournir de nouveaux services et technologies d'adaptation au changement climatique. Toutefois, le sous-investissement marqué dans les projets visant à construire la résilience face au changement climatique contraint les acteur-ric-e-s du secteur privé à surmonter un certain nombre d'obstacles.

¹ Ces secteurs sont étroitement alignés sur ceux identifiés par la Commission mondiale sur l'adaptation (GCA) comme étant des secteurs fortement perturbés par le changement climatique, à savoir la production alimentaire, l'eau et l'environnement naturel, les infrastructures, et la gestion des risques de catastrophes.

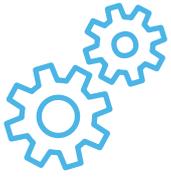
De nombreux rapports mettent l'accent sur les difficultés spécifiques liées à l'engagement du secteur privé dans les solutions d'adaptation (Climate Policy Initiative 2018 ; WWF 2018; Climate Investment Funds 2016). Ces rapports démontrent la nécessité d'augmenter non seulement les montants des financements de l'action climatique, mais également la qualité de ces financements afin d'obtenir de fortes incidences sociales et environnementales ainsi que des rendements financiers. Trois actions prioritaires sont identifiées dans ce rapport, pour contribuer à surmonter certains obstacles majeurs auxquels font face les entreprises dans le cadre de l'investissement dans des projets de haute qualité en matière d'adaptation au changement climatique, et de la réalisation de ces projets, dans des pays tels que ceux de la zone ACP (Sierra et al. 2013 ; E3G 2015).

- 1. Traduire les priorités d'adaptation en stratégies de financement.** Pour financer les besoins en solutions d'adaptation, les pays doivent avoir une compréhension approfondie de leurs nécessités en termes d'objectifs, de trajectoires, et de technologies d'adaptation. La compréhension de ces éléments doit être communiquée à toutes les parties prenantes, pour qu'une évaluation appropriée des coûts soit effectuée et que des financements puissent être recherchés en tenant compte des obstacles spécifiques nationaux, voire infranationaux, au financement de l'adaptation ou aux financements de manière plus générale.
- 2. Développer une réserve de projets d'adaptation de haute qualité, prêts à bénéficier d'investissements.** Du fait de leurs profils fréquents de rendement/risque plus élevé que pour les projets conventionnels, un soutien est nécessaire en vue de produire, de diffuser, et d'utiliser des informations

climatiques ; de développer et structurer pleinement les projets d'adaptation généralement novateurs ; et d'accroître l'offre de nouvelles technologies et d'instruments financiers pour opérer la transformation nécessaire en termes d'adaptation.

- 3. Proposer des réponses financières sur mesure pour les solutions d'adaptation.** Des instruments financiers plus tolérants face aux risques, qui allient financements publics et privés, sont nécessaires en vue de gérer les risques élevés liés à l'investissement dans les États ACP vulnérables au changement climatique. Ce type d'instrument peut permettre le partage des risques, tandis qu'une approche par portefeuille peut regrouper les solutions d'adaptation en vue de débloquer le financement privé de l'adaptation.

Ce deuxième document d'une série de trois rapports propose des orientations quant à la manière de mettre en œuvre ces trois priorités. La section 2 décrit comment les priorités en termes d'adaptation peuvent se traduire en stratégies d'investissement ; la section 3 expose différentes options visant à développer une réserve de projets d'adaptation de haute qualité, prêts à bénéficier d'investissements ; et la section 4 étudie les possibilités d'accélérer le financement privé de l'adaptation par le biais de divers instruments financiers sur mesure. Le rapport indique également comment les financements internationaux peuvent aider les États ACP à concrétiser ces priorités et, par conséquent, à stimuler le secteur privé en vue de fournir des marchandises et des services permettant à ces pays de construire leur résilience face au changement climatique. La section 5 présente une conclusion générale et appelle à l'action des gouvernements, des banques de développement, et des investisseurs privés.



2. COMMENT TRADUIRE LES PRIORITÉS D'ADAPTATION EN STRATÉGIES DE FINANCEMENTS

L'adaptation au changement climatique se voit accorder une priorité accrue et est à présent intégrée dans les politiques et la planification nationales à travers le monde. Le rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation indique que près de trois quarts de 196 pays ont adopté au moins un instrument de planification de l'adaptation au niveau national (tel qu'un plan, une stratégie, une politique, ou une loi), et les autres procèdent au développement de celui-ci. Il révèle en outre que la plupart des pays élaborent à présent un plan national d'adaptation, considéré comme un mécanisme clé pour renforcer l'objectif d'adaptation (United Nations Environment Programme 2021). En effet, au cours de la dernière décennie, un nombre croissant de canaux de la CCNUCC permet aux pays de communiquer leurs intentions en termes d'adaptation, notamment les communications nationales, les plans nationaux d'adaptation (PNA), et les contributions déterminées au niveau national (CDN). Le PNA est le processus le plus récent pour identifier les besoins à moyen et long terme en matière d'adaptation, ainsi que pour développer et mettre en œuvre des stratégies et programmes visant à répondre à ces besoins (UNFCCC 2021).

De nombreux pays n'ont pas encore franchi le pas de la conversion des priorités d'adaptation en stratégies de financement. La planification de l'adaptation a permis d'améliorer la compréhension de la nature des risques liés au changement climatique. Le rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation indique toutefois que moins de la moitié des 196 pays analysés étaient conformes aux indicateurs d'applicabilité, dans le cadre de leur planification de solutions d'adaptation. Cela signifie que peu d'entre eux avaient mis l'accent sur la présence d'un organisme central d'administration, identifié des investissements directs, ou établi des réglementations et mesures d'incitation. Seul un tiers des pays a mis de côté des ressources financières pour soutenir les options d'adaptation qu'ils ont identifiées, notamment par le biais de financements directs et d'affectations budgétaires, et un nombre encore plus faible a envisagé de mettre en place des mesures d'incitation, telles que les impôts et les subventions, pour encourager les actions liées à l'adaptation (United Nations Environment Programme 2021).

Les stratégies de financement de l'adaptation commencent à émerger. Le NDC Partnership, dans son évaluation des demandes de soutien de la part des pays, a conclu que le financement de l'action climatique était l'un des domaines de soutien les plus souvent sollicités. Dans ce cadre, les stratégies de financement et les feuilles de route financières relatives à l'action climatique représentaient l'une des cinq

catégories de besoin identifiées (Morton et Bee 2020). Tandis que de nombreux plans de ce type continuent d'être mis en avant sous différentes dénominations (par exemple, stratégies d'investissement et plans d'investissement), comportant des nuances ou axes particuliers (par exemple, un élargissement des financements verts ou durables, un axe sectoriel plus ciblé, ou, par une combinaison des éléments généraux et ciblés, un axe d'atténuation et d'adaptation), l'élément fondamentalement important consiste à proposer un cadre commun et global pour diriger les flux de financements vers les priorités nationales d'adaptation. **L'encadré 2** illustre la manière dont ces stratégies émergent au Kenya et au Mali.

Les stratégies de financement de l'adaptation se présentent de manière très distincte suivant le pays. Elles constituent, en essence, des plans à long terme visant à diriger les flux de financements vers les priorités nationales d'adaptation. Elles peuvent toutefois être établies à différents niveaux et dans différents lieux au sein d'un pays. Par exemple, les stratégies de financement de l'adaptation doivent examiner les contextes de marché et les besoins très variés de tous les États ACP. De nouvelles données relatives au développement de stratégies de financement s'orientant vers des objectifs d'action climatique et de développement durable (OECD 2021 ; UNEP et World Bank 2017 ; NAP Global Network 2017) indiquent que, pour être menées à bien, les stratégies requises sont notamment les suivantes :

- **Un solide processus d'engagement des parties prenantes en termes de planification de l'adaptation.** À l'instar de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'adaptation efficaces, les stratégies de financement de l'adaptation nécessitent la coordination des acteurs du public et du privé dans tous les secteurs et à toutes les échelles (du niveau national au niveau infranational), ainsi qu'avec les objectifs plus généraux de croissance et de développement économiques des pays et les priorités des Objectifs de développement durable (ODD). Cela s'applique tout particulièrement du fait que l'adaptation au changement climatique nécessitera une compréhension très spécifique du contexte et des solutions, les acteurs locaux étant souvent les mieux placés pour fournir ces éléments, et du fait que le changement climatique peut être préjudiciable aux bienfaits économiques et du développement.

L'engagement du secteur privé dans toute sa diversité, aux côtés des acteurs du public, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de finan-

ENCADRÉ 2:

Les stratégies émergentes de financement de l'adaptation au Kenya et au Mali

Les pays s'efforcent de mieux exprimer leurs besoins de financements pour lutter contre le changement climatique. Pour nombre d'entre eux, il s'agissait d'estimations de leurs besoins de financements ou de listes de projets dans leurs CDN, PNA, ou d'autres processus d'établissement de rapports via la CCNUCC. Ils sont nombreux à continuer de détailler ces plans, en ce qui concerne les financements au niveau national.

En 2020, le Kenya a publié une stratégie de financement pour sa contribution déterminée au niveau national. Ses objectifs consistaient à estimer le coût des actions prioritaires de lutte contre le changement climatique, à envisager les fonds disponibles par le biais de sources gouvernementales, et à évaluer les écarts de financements nécessitant un soutien privé et international. La stratégie s'articule autour de la politique nationale 2016 relative au financement de l'action climatique, qui crée des cadres juridiques, institutionnels et de présentation de rapports pour accéder au financement de l'action climatique et gérer ce dernier, en accord avec les structures institutionnelles et le cadre établi dans la loi kenyane de 2016 sur les changements climatiques. Elle estime que le déficit de financement s'élève à 40 milliards de dollars US entre 2020 et 2030 pour la mise en œuvre d'actions prioritaires d'atténuation et d'adaptation. Ces actions concernent notamment les secteurs de la protection sociale et la gestion des risques de catastrophes, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'eau et l'irrigation, la santé et l'assainissement, ainsi que l'environnement et la gestion des déchets solides. Tout en permettant d'accroître la mobilisation de financements de sources publiques et privées et en accédant à des mécanismes de financements innovants, la stratégie de financement comporte des recommandations visant à surmonter les obstacles, notamment par le renforcement des capacités des organisations directrices, la garantie d'intégration de l'action climatique dans les processus de budgétisation et de planification, et l'évaluation adéquate des coûts du changement climatique, à réviser tous les cinq ans.

En 2019, le Mali a élaboré un plan d'investissement dans l'agriculture climato-intelligente. Le secteur est considéré comme représentant les fondements de l'économie du Mali ; toutefois, la sécurité alimentaire commence à être menacée, le changement climatique modifiant déjà les profils météorologiques et la variabilité du climat qui en résulte, affectant les modes de subsistance, les conflits et les migrations. L'agriculture climato-intelligente contribuera aux solutions d'adaptation et d'atténuation, bien que le Mali ait apporté peu de contributions à la lutte contre le changement climatique sur le plan historique. Le plan d'investissement énonce 12 investissements et actions visant à stimuler la résilience des cultures et à augmenter les récoltes pour s'adapter au changement climatique, et envisage des scénarios de changement climatique jusqu'en 2050 pour les principaux groupes de produits. Quatre investissements à l'échelle nationale sont axés sur la télédétection, la vulgarisation, les systèmes d'information agro-climatique, et le contrôle de la fertilité des sols. Huit autres investissements ont des visées plus générales : chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux ; cultures de décrue ; élevages ; interactions millet-sorgho ; légumes ; restauration des sols dégradés ; riziculture intensive ; et hausse de la productivité du blé. Bien que le plan d'investissement n'aille pas jusqu'à exposer publiquement les coûts des programmes, il envisage cependant les possibilités de financements et constitue une première étape vers une compréhension approfondie des trajectoires et des obstacles.

Sources : World Bank Group 2019b; United Nations Environment Programme 2020.

cement – en intégrant leurs compétences et leur potentiel d'innovation –, crée une vision commune parmi les parties prenantes et souligne le fait que l'adaptation au changement climatique constitue une priorité nationale que les gouvernements, les institutions financières et les entreprises doivent indifféremment prendre au sérieux.

- **Une compréhension approfondie des objectifs, des trajectoires et des technologies d'adapta-**

tion. Les objectifs d'adaptation sont complexes à fixer, du fait qu'ils comportent d'importantes incertitudes liées aux effets directs et indirects, à la multicausalité des facteurs de vulnérabilité au changement climatique, voire aux limites de l'adaptation (IPCC 2018). Il est cependant nécessaire de clarifier davantage le rôle que les acteurs-privés peuvent jouer en vue d'atteindre les objectifs d'adaptation, ce rôle n'étant actuellement pas toujours évident (voir McFarland 2021). La mise à

disposition et l'accessibilité de plus d'informations sur le changement climatique et sur les risques afférents peuvent contribuer à clarifier davantage les choses ; toutefois, un recoupement plus important est également nécessaire quant au langage utilisé et/ou aux outils appliqués. Par exemple, ce qui est considéré comme un « secteur » sera différent entre parties prenantes de l'action climatique, dans l'économie réelle, voire entre acteur·rice·s financier·ère·s (par exemple, la réduction des risques de catastrophes).

Lorsque des trajectoires d'adaptation peuvent être identifiées, des communications appropriées peuvent être établies en vue de collaborer avec les acteur·rice·s du secteur privé, notamment les porteur·euse·s de projet et les investisseur·euse·s. Il s'agit non seulement d'utiliser un langage approprié – par exemple, elles·ils répondraient probablement davantage à une discussion sur la matérialité des risques liés au changement climatique qu'à la nécessité d'une politique climatique –, mais le besoin d'une communication efficace peut également s'étendre à des campagnes spécifiques visant à stimuler l'engagement du secteur privé. Ces dernières peuvent, par exemple, impliquer des groupes de travail intersectoriels ou une collaboration avec des associations d'entreprises. L'élaboration d'une taxonomie nationale des activités économiques qui contribuent aux solutions d'adaptation peut également être utile en ce sens. Des « taxonomies vertes » sont apparues très récemment dans l'UE, mais aussi au Bangladesh, en Chine et en Mongolie. Ces taxonomies identifient les activités ou les investissements qui répondent aux objectifs environnementaux, notamment le changement climatique. À ce titre, elles orientent les banques et d'autres institutions financières dans la création ou la structuration de produits bancaires verts, ainsi que les investisseur·euse·s dans l'identification de possibilités d'investissements durables (World Bank 2020).

Une bonne compréhension des objectifs et trajectoires d'adaptation permet de réduire les incertitudes, d'identifier et de gérer les risques perçus et existants liés à l'engagement du secteur privé dans les solutions d'adaptation, et d'élaborer des politiques publiques visant à soutenir les flux de financements privés de l'adaptation.

- **Se baser sur une évaluation des coûts des solutions d'adaptation et des financements requis.** Il est probable que les approches de l'adaptation, comme les approches d'autres politiques, soient envisagées en fonction de leurs coûts et avantages. Chapagain et al. (2020), dans le cadre d'une ana-

lyse des estimations des coûts de l'adaptation présentées dans les CDN et les PNA, indiquent que les méthodologies sont peu claires ou variables. Ce constat s'aligne sur les résultats plus généraux relatifs aux besoins de financement de l'action climatique (UNFCCC 2018) et illustre la difficulté de la tâche consistant à estimer les coûts de l'adaptation.

Les besoins financiers sont bien plus clairs lorsqu'il est possible d'estimer les coûts. Le processus d'évaluation des coûts permet de développer une compréhension des rôles de sources distinctes de financement – nationales, internationales, publiques et privées – et de leurs manières possibles d'interagir. Le NDC Partnership souligne qu'il est probable que les pays nécessitent une combinaison d'affectation budgétaire nationale, de financements du secteur privé (à l'échelle nationale et internationale), de mécanismes de financements bilatéraux et multilatéraux, et d'une aide au développement pour respecter leurs engagements liés à l'action climatique (Morton et Bee 2020). Il exige également une mise à l'étude des financements, notamment la nécessité de financements à court ou long terme, le financement d'emprunts ou l'apport de capitaux propres, et la question d'un éventuel rattachement des sources de revenus aux projets et programmes. Cela permettra, ensuite, d'éclairer le choix des instruments financiers (voir la section 4 pour plus d'informations).

Le fait de baser une stratégie financière d'adaptation sur les coûts et les financements requis permet de fournir une évaluation de l'écart entre les flux et les besoins de financements de l'adaptation, révélant ainsi l'ampleur des enjeux.

- **Identification et compréhension des obstacles au financement des solutions d'adaptation.** Plusieurs obstacles limitent les investissements des acteur·rice·s du secteur privé dans les solutions d'adaptation au changement climatique. Leur incidence a largement trait à l'augmentation des risques ou des coûts d'un investissement, réduisant par conséquent les rendements (et, de ce fait, la viabilité commerciale). (Voir, par exemple, World Bank 2017 ; NAP Global Network 2017.)

Le financement de l'adaptation est également confronté à des obstacles structurels, en particulier dans les États ACP. Le sous-développement des marchés de capitaux, par exemple, peut limiter les possibilités de financements à long terme ou les formules de prêts peuvent restreindre l'octroi de crédits à certaines parties de l'économie (telles que le secteur agricole ou les PME, dont les garanties appropriées sont insuffisantes).

Lorsque les obstacles tant généraux que spécifiques au changement climatique ont été intégralement identifiés, il est possible d'envisager et de concevoir des solutions visant à réduire ces obstacles. Par exemple, plusieurs pays ont reconnu la nécessité de former des investisseurs et de promouvoir la notion de durabilité au sein des institutions financières. La réforme du climat de l'investissement traditionnel peut permettre de vaincre les obstacles liés à l'absence de droits de propriété, à l'accès aux informations sur le marché, et/ou à l'amélioration de l'accès aux marchés financiers. Le choix approprié de l'instrument financier peut toutefois permettre de surmonter de nouveaux obstacles. (Voir la section 4.)

Il est également nécessaire de garantir que toutes les feuilles de route sont intégrées et sont liées aux autres priorités nationales. Celles-ci peuvent être sectorielles, ou axées sur des questions non traditionnelles relatives au climat, telles que l'inclusion sociale et financière (Volz et al. 2020). Les stratégies de financement de l'adaptation doivent, par exemple, être au fait des autres stratégies et processus financiers. Par exemple, l'Agenda 2030 – un plan multilatéral d'action en faveur du développement durable – identifie la nécessité de cadres nationaux de financement intégré (INFF).²



² Voir <https://inff.org>.



3. COMMENT DÉVELOPPER UNE RÉSERVE DE PROJETS D'ADAPTATION DE HAUTE QUALITÉ, PRÊTS À BÉNÉFICIER D'INVESTISSEMENTS

L'absence de projets bancables ou d'une réserve de projets est un élément fréquemment mentionné par les investisseurs des secteurs public et privé comme une contrainte pesant sur la réalisation d'investissements axés sur une faible intensité de carbone et la résilience face au changement climatique. Nassiry, Nakhouda, et Barnard (2016) indiquent que la probabilité d'obtenir un financement (« bancabilité ») dépend de plusieurs facteurs, notamment le cadre politique et réglementaire, les consultations avec les parties prenantes intéressées, la capacité des homologues de collaborer avec les investisseurs, la qualité des pièces justificatives du projet, et les questions telles que la solvabilité et la volonté de payer. La préparation du projet implique également plusieurs étapes potentiellement complexes – depuis les activités en amont, telles que la conceptualisation et l'identification, jusqu'aux activités en aval, en termes de montage financier et d'appui aux transactions. Cela s'applique tout particulièrement aux projets d'adaptation, qui comportent souvent des profils de rendement/risque plus élevé que pour les projets conventionnels, et nécessitent donc de plus longs délais de développement. Les institutions financières sont aussi plus réticentes à investir dans les solutions d'adaptation et de résilience, du fait de l'absence d'antécédents d'investissements antérieurs et de la prudence qu'impose le financement de technologies récentes (Climate Policy Institute 2018). Les investisseurs privés ne peuvent donc pas toujours traiter les solutions d'adaptation au changement climatique comme une possibilité d'investissement « courant ».

Les perspectives limitées permettant les investissements dans les mesures d'adaptation sont exacerbées par plusieurs facteurs supplémentaires, fréquents dans tous les États ACP. Les PMA comportent souvent des économies de plus petite taille, moins de parties prenantes professionnelles, et des marchés de capitaux et financiers sous-développés (OECD et UNCDF 2020). En outre, les financiers commerciaux n'ont généralement pas une propension au risque permettant la conception de solutions d'investissement sur mesure à grande échelle, en vue de surmonter les contraintes de financement traditionnel des micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Les MPME sont particulièrement fréquentes dans les économies ACP et ont tendance à dominer les secteurs les plus vulnérables au changement climatique, tels que l'agriculture, l'eau, et l'occupation des sols (World Bank 2017). Les MPME sont écartées des investissements en raison de leur taille relativement petite,

entraînant des coûts de transaction plus élevés, et du fait de leur profil de risque, qui résulte de l'absence d'informations et de dossiers financiers, d'une mauvaise gouvernance, de fonctions minimales de comptabilité, et d'une faible capacité à produire ou fournir des garanties. Leur capacité à démontrer une propension à investir peut être insuffisante si elles n'ont pas les compétences en matière juridique, technique, et de financement pour formuler des propositions d'investissement et d'affaires de haute qualité et pertinentes par rapport au changement climatique. De même, leurs systèmes de gestion environnementale et sociale peuvent être limités (OECD et UNCDF 2020).

L'appui au développement prospectif peut potentiellement attirer des capitaux d'investissements privés nationaux et internationaux. L'allocation de ressources en soutien aux institutions et aux entreprises, y compris les MPME, en vue de développer une solide réserve de possibles solutions d'adaptation permettant des investissements, peut réduire les risques perçus et existants qui pèsent sur les investissements. Comme analysé dans la section 2, ce type de réserve doit s'aligner sur les priorités d'adaptation du pays et sur ses nécessités en termes d'investissements. Dans le cadre de l'émergence de pratiques optimales, trois mesures de soutien au développement d'une réserve de projets sont suggérées (World Bank 2021 ; OECD et UNCDF 2020 ; Fioravanti, Lembo, et Deep 2019 ; Nassiry, Nakhouda, et Barnard 2016).

- **Diffuser les informations climatiques et mener des activités de sensibilisation ciblées.** Il est possible que les entreprises ne réagissent pas rapidement aux impacts du changement climatique en raison de l'absence d'informations et/ou de compréhension de leur exposition et vulnérabilité aux risques liés au changement climatique (World Bank 2019b ; Singh, et al. 2018 ; World Meteorological Organization 2016 ; CARE 2014). La production et la diffusion d'informations relatives aux impacts du changement climatique, maintenant et dans le futur, auprès de secteurs, d'acteurs et d'entreprises vulnérables, peuvent permettre de renforcer ces connaissances ainsi que les capacités des entreprises à intégrer les informations climatiques dans les prises de décisions liées aux investissements

Les informations climatiques peuvent par exemple être générées en diffusant des projections clima-

tiques à une échelle réduite³ et/ou en contrôlant et synthétisant régulièrement les risques et les impacts aux niveaux national et infranational à court et long terme. Ces données pourraient être mises à disposition dans les centres nationaux de météorologie ou sur les plateformes ouvertes, telles que le Portail des connaissances sur le changement climatique de la Banque mondiale.⁴ Des analyses complémentaires pourraient être nécessaires, et de nombreux outils⁵ ont été conçus, permettant d'évaluer les impacts et les risques pour les secteurs vulnérables (en particulier les secteurs de l'agriculture et de l'eau) et de fournir ces informations directement aux ménages ou aux entreprises.⁶ Les entreprises – qui jouent le rôle de consommatrices ou de productrices de solutions d'adaptation au changement climatique⁷ – peuvent être ciblées dans le cadre d'activités de sensibilisation, afin de renforcer leur engagement en termes d'adaptation par le biais d'associations d'entreprises, de coalitions, ou d'autres plateformes appropriées, ainsi que par le biais d'agences de notation et de conseils en gestion des risques environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (Carter 2020).

Le renforcement des capacités des acteur·rice·s du secteur privé à utiliser les informations climatiques est un élément central de leur collaboration à ces informations. Cependant, pour les entreprises, il est fondamental que les informations climatiques témoignent du fait que l'intégration des risques liés au changement climatique dans la planification des activités peut générer des rendements financiers et économiques plus élevés à moyen ou long terme. Dans le cadre du programme CRAFT,⁸ le programme sur le Changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFA) a effectué la modélisation de projections climatiques afin de mieux comprendre comment certaines cultures vivrières spécifiques seront affectées par le climat au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Des modèles à plus haute résolution, basés sur les seuils associés aux chaînes de valeur sélectionnées, ont été développés. Ces informations ont ensuite été communiquées dans des

ateliers, rassemblant des entreprises et autres parties prenantes clés, afin de comprendre les impacts sur leurs activités. Cela a permis aux entreprises de mieux comprendre les impacts et d'ajuster leurs modèles d'activités en vue d'une plus grande résilience.

- **Appui au montage de dossiers d'investissement par le biais de mécanismes d'appui à la préparation de projets.** Les pays présentent diverses nécessités en termes d'investissement dans les solutions d'adaptation, allant de grands projets d'infrastructures à de plus petites transactions locales. Chaque investissement requiert des méthodes, des activités, et des partenaires différent·e·s pour la préparation et le montage. Pour chaque nécessité en termes d'investissement, la préparation du projet et le montage financier représentent une phase cruciale, potentiellement complexe et coûteuse, pour laquelle il est estimé que les ressources sont généralement insuffisantes (Fioravanti, Lembo, et Deep 2019 ; Carter 2020).

Les acteur·rice·s du secteur public utilisent les mécanismes d'appui à la préparation de projets comme outil de soutien au développement d'une réserve de possibilités d'investissements dans les solutions d'adaptation au changement climatique, en particulier dans les économies émergentes et en développement. La préparation du projet peut apporter un appui dans le cadre des nombreuses phases d'élaboration du projet (voir le **tableau 1**, d'après Nassiry, Nakhoda, et Barnard [2016], pour les phases d'élaboration d'un projet). La préparation du projet nécessite une série d'études permettant d'établir la viabilité commerciale et la structure d'investissement du projet, d'évaluer ses besoins en termes de permis, et de favoriser une meilleure compréhension de ses risques environnementaux, sociaux et liés au changement climatique, ainsi que des réponses requises.

Les mécanismes d'appui à la préparation de projets sont source de critique lorsqu'ils dépendent excessivement de compétences extérieures ou servent les

3 Les modèles climatiques mondiaux ont créé des projections des températures, des précipitations, et d'autres paramètres importants liés au changement climatique, utilisant 100 à 300 km de résolution spatiale. Toutefois, il est nécessaire d'obtenir des informations dont la résolution spatiale est plus élevée, afin d'évaluer les menaces qui pèsent sur les régions. Diverses méthodes « à échelle réduite » ont été utilisées pour produire des résultats (jeux de données) à haute résolution spatiale à partir des modèles climatiques mondiaux, à des échelles utiles pour l'évaluation de menaces potentielles aux échelles régionales et locales cruciales.

4 <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/>.

5 Par exemple, voir http://cridf.net/wp-content/uploads/2019/08/Knowledge_Product_Tool-2_Climate_Risk_and_Vulnerability_Assessment_Tool_Guidance_Document_v1.0.pdf et différents outils et services de la Wageningen University, <https://edepot.wur.nl/471420>.

6 Pour plus d'informations, consultez <http://www.ccafs-climate.org/downscaling/>.

7 Les entreprises sont consommatrices lorsque, pour gérer les risques liés au changement climatique, elles investissent dans l'adoption de technologies, produits et services spécifiques. Les entreprises peuvent également être productrices lorsqu'elles investissent dans le développement, la production et la distribution des technologies, produits et services pour d'autres entreprises (les consommatrices).

8 *Climate Resilient Agriculture for Tomorrow (CRAFT)* est un programme sur cinq ans, valorisé à hauteur de 39 millions d'euros, mis en œuvre par SNV en partenariat avec Wageningen University and Research, le programme sur le Changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire du CGIAR, et Agriterro, en coopération avec Rabo Partnerships. Le programme CRAFT soutient l'adoption à grande échelle de pratiques climato-intelligentes par 50 agro-industries à travers le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, dans le but d'améliorer la capacité de production de 300 000 agriculteur·rice·s.

TABLEAU 1:
Phases d'élaboration d'un projet

Stade	Étape	Activité
Phase initiale	Environnement favorable	Élaborer une législation favorable ; concevoir des approches réglementaires ; réformer le renforcement des capacités et la recherche de consensus pour les institutions concernées par le projet
	Consultations avec les parties prenantes (tout au long du processus)	
	Conceptualisation et définition du projet	Identifier les résultats recherchés ; comparer les autres projets et priorités possibles ; identifier les partenaires du projet ; préparer les plans d'action, y compris les tâches d'exécution et les termes de référence ; réaliser les études de faisabilité ; établir une répartition préliminaire des risques ; mettre en place et gérer le cadre consultatif ; entamer les processus d'acquisitions publiques, le cas échéant
Mi-parcours	Faisabilité du projet	Prendre les dispositions administratives ; réaliser une modélisation financière ; effectuer une analyse des options techniques / d'ingénierie ; réaliser une évaluation des impacts environnementaux, une évaluation socioéconomique, et d'autres études spécialisées
Phase avancée	Montage du projet	Évaluer les options de financement public/privé ; créer les entités juridiques ; développer des solutions techniques / d'ingénierie
	Probabilité d'obtenir un financement	
	Soutien aux transactions	Obtenir le financement du projet ; établir les structures juridiques ; financer les solutions techniques / d'ingénierie ; rédiger les contrats d'acquisition ; mener les processus d'appels d'offres ; rédiger les contrats ; négocier les conditions financières et juridiques
	Clôture financière	
	Soutien après la mise en œuvre	Contrôler les résultats ; effectuer des évaluations des impacts ; renégocier ou refinancer le projet

intérêts d'investisseur-euse-s spécifiques (Nassiry, Nakhouda, et Barnard 2016). Par conséquent, une société privée recrutée par un processus de mise en concurrence, ne portant aucun autre intérêt au développement des projets, pourrait mieux remplir les fonctions liées à la préparation de projets. Ces mécanismes pourraient également être plus performants s'ils ne sont pas intégrés aux agences gouvernementales ou aux groupes contribuant à poursuivre le développement du projet en tant que tel (Arabe 2021). Compte tenu de l'urgence et de l'ampleur des besoins des États ACP en termes de solutions d'adaptation, il est important de promouvoir une fonction d'apprentissage entre mécanismes d'appui à la préparation de projets, notamment ceux qui ciblent les MPME.

Le Fonds néerlandais pour le climat et le développement (DFCD)⁹ favorise les investissements du secteur privé dans les projets visant l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci dans les pays en développement. Le DFCD est géré

par un consortium novateur incluant Climate Fund Managers (CFM), le Fonds mondial pour la nature – Pays-Bas (WWF-NL), et l'Organisation néerlandaise de développement SNV, et il est dirigé par la Société de financement du développement des Pays-Bas (FMO). Le fonds injecte des capitaux publics et privés dans la recherche d'investissements dans les solutions à fort impact en termes d'adaptation au changement climatique. Il inclut une Facilité pour le montage (Origination Facility), gérée par SNV et le WWF, qui permet d'identifier des entreprises et de collaborer avec elles par le biais de subventions et d'un soutien technique, afin d'échelonner les analyses de rentabilité visant un fort impact et la résilience face au changement climatique. Le DFCD est également conçu pour associer les perspectives aux investisseur-euse-s potentiel-le-s au stade le plus préliminaire et pour fournir les financements couvrant le cycle de vie, depuis les subventions destinées à l'identification de perspectives et à l'appui à la structuration de ces dernières jusqu'à l'investissement et, éventuellement, jusqu'au refinancement

9 For more information on DFCD. See www.thedfcd.com.

(voir la **figure 1** décrivant le cycle de vie d'un projet/ financement et les rôles de différents organismes). Le fait de faire appel à des investisseur·euse·s dans une phase initiale leur permet d'évaluer et d'appuyer le développement prospectif potentiel, ainsi que d'identifier dès le départ les cas qui ne correspondent manifestement pas aux besoins actuels des investisseur·euse·s. L'association des connaissances locales à SNV et au WWF-NL, et la compréhension des solutions de financement provenant d'une banque internationale de développement, permettent de créer et de développer des solutions à fort impact, résilientes face au changement climatique, et bancables.

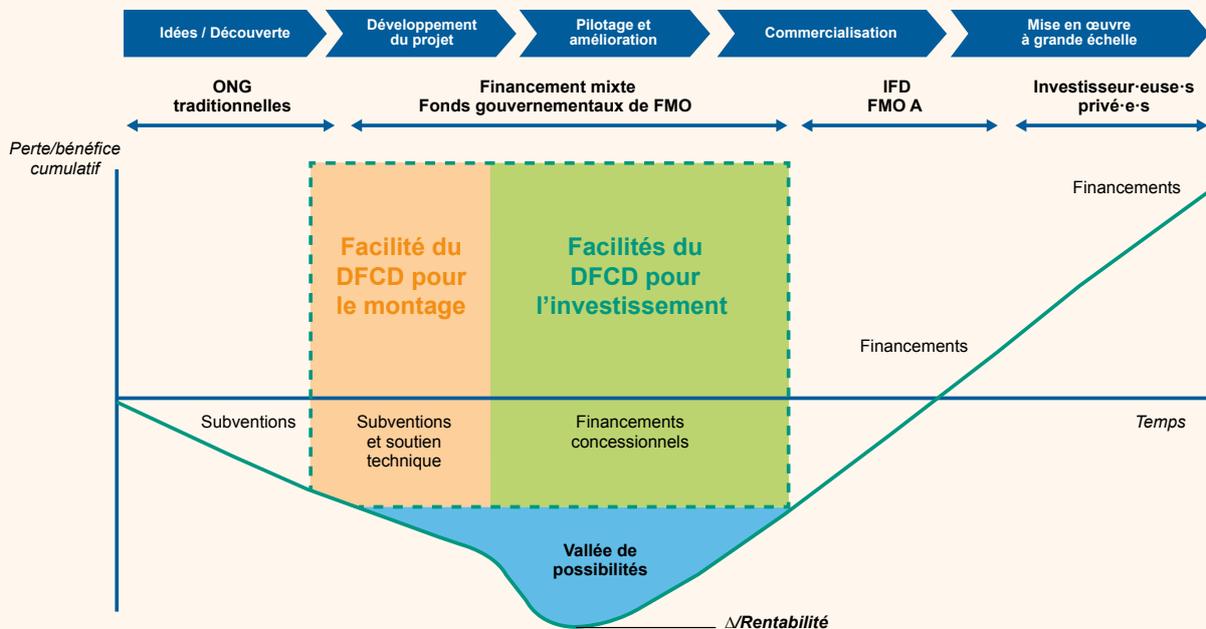
- **Stimuler l'offre par le biais d'incubateurs, d'accélérateurs et de récompenses.** Les mesures de relance permettent de tester de nouveaux instruments d'investissement avant qu'ils ne puissent être adoptés et développés (Carter 2020). Les accélérateurs soutiennent la croissance d'une entreprise existante, tandis que les incubateurs appuient les idées qui

bousculent l'ordre établi, dans le but de construire un modèle d'activités et une entreprise. Les récompenses peuvent également stimuler le secteur privé dans le but d'innover et de trouver de nouvelles solutions aux problèmes climatiques imminents.¹¹ Ces différents mécanismes contribuent tous à stimuler les innovations liées à l'action climatique et l'augmentation de l'offre afférente, par le soutien de start-ups ou jeunes entreprises – par exemple, par des subventions, un espace de bureau, et la mise en relation avec des investisseur·euse·s – et par le lancement de nouvelles activités entrepreneuriales contribuant à porter les solutions climato-intelligentes.

Le Centre d'innovation climatique de la Banque mondiale¹² met en relation les incubateurs d'entreprises vertes et les intermédiaires de marché, et renforce leurs capacités, en aidant les entreprises à forte croissance, de technologies propres, résilientes face au changement climatique, à commercialiser et développer des solutions innovantes au changement climatique pour le secteur privé.

FIGURE 1:

La préparation et le montage d'un projet DFCD en vue de constituer une réserve de projets d'adaptation au changement climatique¹⁰



¹⁰ Cette illustration est issue d'une présentation de FMO sur les financements mixtes.

¹¹ Voir, par exemple, <https://agresults.org/about>.

¹² Le Centre d'innovation climatique de la Banque mondiale met en relation les incubateurs d'entreprises vertes et les intermédiaires de marché, et renforce leurs capacités, en aidant les entreprises à forte croissance, de technologies propres, à commercialiser et développer les solutions les plus innovantes au changement climatique pour le secteur privé.

2SCALE¹³ est un exemple de programme de soutien aux entreprises et d'incubateur d'entreprises pour des entreprises inclusives dans les secteurs et industries agroalimentaires. 2SCALE offre une gamme de services de soutien à ses champion·ne·s d'affaires (PME et organisations de producteur·rice·s agricoles) et partenaires, pour leur permettre de produire, de transformer et de fournir des produits agroalimentaires de qualité, en travaillant dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne. Le programme se concentre sur l'établissement de pôles d'entreprises agricoles construits autour de « champion·ne·s » (organisations entrepreneuriales de producteur·rice·s ou PME locales) qui commercialisent ou transforment les produits des agriculteur·rice·s. En apportant un soutien à ces clusters, 2SCALE développe des produits et des marchés pour les consommateur·rice·s locaux·ales, avec de préférence un impact pour les populations à la base de la pyramide. Le programme aide les entreprises à adopter et fournir des technologies climato-intelligentes, notamment les systèmes de riziculture intensive, la lutte intégrée contre les ravageurs, et les engrais biologiques, parmi les nombreuses innovations.

13 Pour plus d'informations sur 2SCALE, consultez <https://www.2scale.org/en/resources>. Ce site internet comporte les enseignements tirés de la phase 1 du programme. La phase 2 est mise en œuvre par l'IFDC, SNV et BoP Innovation Center.



4. COMMENT PROPOSER DES RÉPONSES FINANCIÈRES SUR MESURE POUR LES SOLUTIONS D'ADAPTATION

Afin de stimuler les investissements, les solutions financières doivent davantage tenir compte du profil de risque des projets d'adaptation dans les États ACP. Outre les risques accrus liés au changement climatique, les États ACP pourraient faire face à d'importants obstacles à l'attraction de financements commerciaux privés nationaux et internationaux (McFarland 2021). Le climat local de l'investissement peut être difficile au point que le taux de rendements ajustés aux risques soit non concurrentiel. Les investisseurs doivent combattre le manque de liquidités, la volatilité des taux de change, la faiblesse des cadres réglementaires et politiques, et les marchés de capitaux limités (IFC 2011). Les instruments financiers qui peuvent être déployés pour contribuer à réduire ces risques comprennent, par exemple, les garanties et produits d'assurance, qui augmentent la capacité des entreprises à accéder aux capitaux ; les capitaux subordonnés, qui protègent les investisseurs de premier rang en essuyant les premières pertes ; et les subventions et/ou mesures d'incitation fondées sur les résultats, qui peuvent servir à apporter un soutien technique au montage d'affaires (Carter 2020).

La disponibilité de capitaux concessionnels est essentielle pour déployer des instruments financiers permettant de réduire les risques et de stimuler les investissements dans les solutions d'adaptation. Les capitaux concessionnels – capitaux disponibles à des taux inférieurs au marché – proviennent principalement de sources publiques et peuvent contribuer à rassembler des capitaux commerciaux ou privés en assumant les risques des projets, et en alignant ainsi davantage les rendements ajustés aux risques sur les exigences des investisseurs privés (OECD et UNCDF 2020). Les financements publics concessionnels internationaux constituent la majeure partie des éléments de suivi du financement mondial de l'action climatique en faveur des solutions d'adaptation (Climate Policy Institute 2019). Il a également été constaté que les 100 milliards de dollars US que les pays développés se sont engagés à mobiliser chaque année pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci dans les pays en développement d'ici à 2020 sont le plus souvent constitués des flux

de ces types de capitaux.¹⁴ Le Fonds vert pour le climat, dans le cadre de cette structure du financement de l'action climatique, propose un nombre de plus en plus important de financements concessionnels de l'action climatique et représente actuellement le plus grand fonds multilatéral pour les changements climatiques rassemblant les ressources de contributeurs rices (Schalatek et Watson 2020). Pour les fournisseurs de capitaux concessionnels, la preuve d'une additionnalité financière est essentielle. En particulier, les montants des financements concessionnels doivent être aussi bas que possible pour éviter de biaiser les évolutions du secteur et de décourager les futurs investisseurs.¹⁵

Bien qu'il soit urgent d'intensifier considérablement le financement de l'adaptation,¹⁶ des solutions financières en faveur de l'adaptation qui sont davantage sur mesure s'imposent également de toute urgence. Dans le cadre de l'émergence de pratiques optimales (OECD et UNCDF 2020 ; Attridge et Engen 2019 ; E3G 2015), certaines évolutions et recommandations essentielles sont mises en avant.

- **L'utilisation d'instruments financiers plus tolérants face aux risques.** Afin d'atténuer les risques liés aux investissements, qui sont courants dans les projets d'adaptation et dans de nombreux États ACP, des instruments financiers et des structures de transaction sont nécessaires, capables de faire face à des niveaux de risque plus élevés que ceux que les instruments existants peuvent généralement gérer. En particulier, des instruments financiers qui peuvent atténuer les risques liés aux projets en phase initiale sont nécessaires. Par exemple, les MPME jouent un rôle important dans les solutions d'adaptation et représentent une grande partie de l'économie des États ACP. Toutefois, leurs garanties sont insuffisantes et elles font face à des risques de surendettement, ce qui limite grandement leur capacité à se développer. Une plus grande disponibilité des apports de capitaux propres en phase initiale, la création d'instruments à usage spécifique mettant à disposition des capitaux à haut risque (tels que

14 Tandis que l'engagement à mobiliser 100 milliards de dollars US incluait à la fois des sources publiques et privées de financement, ce qui compte pour atteindre le total continue de faire l'objet d'un débat. Les flux de financements de l'action climatique les plus largement acceptés sont les flux de financements publics hautement concessionnels (voir Bodnar, Brown et Nakhoda 2015 ; Weikmans et Roberts 2019).

15 D'après une présentation de FMO sur les financements concessionnels.

16 Plus de 30 dirigeants du monde ont manifesté un ferme soutien en faveur des mesures d'adaptation au changement climatique lors du Sommet international en ligne sur l'adaptation aux changements climatiques (CAS) de 2021. Les gouvernements, les banques de développement, les institutions, et les villes se sont proposés plusieurs initiatives concrètes et objectifs renforcés en vue de développer considérablement les solutions d'adaptation au changement climatique à l'échelle mondiale.

les financements en phase initiale et les tranches de projets à haut risque), des mécanismes de partage des risques, et des accords d'enlèvement peuvent être utiles en ce sens (Lee 2018). Ces instruments financiers peuvent potentiellement atténuer les

risques et attirer des investisseur·euse·s en faveur de mesures d'adaptation. Le **tableau 2** décrit certains instruments financiers les plus courants, tolérants face aux risques. Ces instruments doivent être appropriés par rapport aux besoins du pays, des in-

TABLEAU 2:
Instruments financiers tolérants au risque

Instrument	Description	Risque/obstacle atténué
Garantie	Les garanties sont fournies par un tiers, couvrant les pertes éventuelles de la partie défaillante pour que la partie innocente ne subisse aucune perte. L'octroi de garanties pour éliminer les risques liés à un investissement permet d'améliorer son profil de crédit. Par exemple, les garanties des premières pertes contribuent à améliorer le profil de crédit des portefeuilles sous-jacents des intermédiaires financier·ère·s. Les portefeuilles sous-jacents dont les risques sont éliminés peuvent donc être étendus aux populations défavorisées, perçues comme présentant un risque plus élevé. Il existe de nombreux types de garanties, notamment les garanties des premières pertes, les garanties de risque partielles, ou les garanties de crédit.	Accès aux capitaux ; risque de crédit/contrepartie ; risque d'enlèvement ; risque technique ; risque lié à la demande
Capitaux subordonnés	Les créances subordonnées protègent les investisseur·euse·s de premier rang en prenant les premières pertes sur la valeur de la sécurité, c'est-à-dire que, en cas de problème, la tranche la plus subordonnée absorbe la première perte. Les financements subordonnés peuvent permettre de combler le déficit de financement d'un projet, lorsque les flux de trésorerie de la période initiale d'augmentation des revenus sont trop incertains pour les créancier·ère·s de premier rang, ou si les actifs proposés en garantie sont limités.	Risques multiples, y compris en termes d'enlèvement, de construction, de réputation ; accès aux capitaux
Financement par capital-investissement	Les financements par capital-investissement peuvent être effectués à différents stades de maturité d'une société, qu'il s'agisse d'entreprises très jeunes ou d'entreprises matures et rentables. Ce type d'investissement peut fournir les fonds indispensables aux entreprises lors de la phase initiale de leur développement, en échange de la détention d'une part de l'entreprise. L'entreprise reçoit ainsi un soutien pour son développement.	Accès aux capitaux ; risques opérationnels ; absence de réserve bancaire ; capacités insuffisantes
Incitations fondées sur les résultats	Les instruments peuvent proposer des mesures d'incitation et de dissuasion pour obtenir les résultats recherchés (en liant au moins une partie des paiements aux accomplissements). Cela inclut les obligations d'impact et les contrats fondés sur la performance, dont les investisseur·euse·s peuvent se dégager si les résultats ne sont pas atteints.	Risques liés aux opérations et résultats
Mécanisme contractuel	Différentes dispositions contractuelles et de financement de projets peuvent appuyer le développement de projets bancables, notamment les accords publics et privés d'enlèvement ; les subventions, telles que les tarifs de rachat ; et les crédits d'impôt. Ces mécanismes impliquent un accord entre les producteur·rice·s et les acheteur·euse·s d'une ressource quant à l'achat ou la vente de parties de la production future.	Risque lié à la demande ; risque lié au financement (donner la preuve d'une source de revenus bancables)
Subventions	Les subventions peuvent inclure le financement d'un soutien technique ou de la préparation de projets pour qu'un projet devienne bancable. Les subventions peuvent soutenir la constitution d'une réserve, notamment dans les secteurs moins matures et les zones géographiques plus risquées, en créant un important rassemblement (même s'il est souvent difficile à évaluer) de capitaux privés. Elles peuvent être remboursables ou non. Elles sont particulièrement cruciales dans le cadre de l'identification et de la préparation d'une réserve de projets.	Accès aux capitaux ; coûts de transaction élevés ; risques opérationnels ; absence de réserve bancaire ; capacités insuffisantes

vestisseur·euse·s et, en définitive, des entreprises qui nécessitent les capitaux.

Les instruments financiers ont également été conçus en réponse directe aux risques et impacts accrus liés au changement climatique. L'utilisation de ces instruments et produits financiers est en rapide expansion. Ils comprennent les éléments suivants :

Assurance contre les changements climatiques.

L'assurance contre les changements climatiques répartit et étend les conséquences financières des risques physiques liés au changement climatique. Elle accorde une protection en acceptant de dédommager d'une perte ou de dommages définis, en contrepartie du paiement de primes déterminées. Il existe différents types d'assurances ; par exemple, dans le cas de l'assurance paramétrique (basée sur un indice), les assureur·euse·s versent des allocations en fonction du niveau prédéterminé de variation d'une mesure donnée (par exemple, les jours sans pluie) par rapport à un indice. Il existe des groupes multinationaux de partage des risques liés au changement climatique, tels que le Groupe African Risk Capacity (ARC) de l'Union africaine et le mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes aux Caraïbes (CCRIF), qui proposent une assurance paramétrique en cas d'ouragans, d'inondations et d'autres événements météorologiques. Certaines initiatives en cours de développement visent à accroître l'accès des plus pauvres et marginalisé·e·s aux assurances, telles que le Fonds InsuResilience administré par Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), la banque allemande de développement. Ces initiatives nécessitent des ressources publiques, au moment de leur développement ou en appui aux paiements des primes. Toutefois, l'assurance ne peut pas remplacer les efforts visant à réduire les risques liés au changement climatique. Les systèmes d'assurance doivent être minutieusement conçus afin d'éviter le risque moral et ne conviennent probablement pas à tous les événements (tels que les processus ou événements à évolution lente, qui surviennent de manière extrêmement fréquente). (Voir UNFCCC 2018.)

Obligations d'impact. Les obligations d'impact ont depuis longtemps été proposées comme outil de mobilisation d'investissements dans l'action climatique. Les obligations vertes ont été utilisées pour financer des projets ayant un impact environnemental et/ou sur le changement climatique – bien que majoritairement en faveur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, et du transport non polluant –, et en 2019, la délivrance d'obligations vertes a

augmenté pour atteindre 259 milliards de dollars US (Climate Bonds Initiative 2019). En cas de catastrophe, les « obligations catastrophes » (cat bonds) couvrent les pertes qui dépassent les capacités des assureur·euse·s ou des gouvernements en transférant les risques au marché de capitaux (souvent en fonction d'une amorce paramétrique, plutôt que des pertes subies à l'instar des assurances conventionnelles). Les « obligations résilience » sont une sorte de cat bond, permettant aux gouvernements de lever des fonds pour le financement d'emprunts en faveur de projets – notamment concernant les infrastructures ou le capital naturel –, qui financent les solutions d'adaptation au changement climatique (et protègent contre les pertes financières en cas d'événements météorologiques). (Voir Carter 2020.) Les obligations bleues sont également en cours de développement en vue de mobiliser des capitaux pour la résilience des océans face au changement climatique.¹⁷ Les émetteur·rice·s du secteur financier et des entreprises dominent la croissance des obligations vertes, bien que la délivrance d'obligations vertes augmente aux niveaux national et infranational. Ces délivrances dépendent toutefois largement de la solvabilité des pays, et sont donc liées à la puissance des marchés locaux de capitaux. Des efforts sont déployés pour accroître l'intégrité des obligations vertes, en particulier celles pour l'action climatique, afin de garantir qu'elles donnent lieu à de nouveaux investissements (plutôt qu'à un refinancement) et de réduire les possibilités d'éco-blanchiment (*greenwashing*).

Échanges de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques (DFC).

Les DFC sont un type d'échange de dette selon lequel le pays débiteur, au lieu de continuer à effectuer des paiements dans une devise étrangère au titre de la dette extérieure, effectue des paiements dans une devise locale pour financer des projets d'adaptation au changement climatique à l'échelle nationale, selon un accord conclu avec les créancier·ère·s. Les échanges DFC permettent de réduire le niveau d'endettement et de dégager des ressources budgétaires à dépenser en investissements verts dans des solutions résilientes face au changement climatique. Tandis que les échanges dette-nature ont été mis en application, les DFC sont nouveaux et plus ambitieux, contribuant aux engagements du pays débiteur en faveur de l'action climatique. Bien que la structure de l'échange DFC diffère en fonction de la situation particulière du pays débiteur, et des exigences des créancier·ère·s, il est censé être mené directement entre États souverains et disposer d'un mandat pour mobiliser des investissements privés

17 Voir <https://www.climatebonds.net>.

en aval.¹⁸ La pandémie de COVID-19 a accentué les vulnérabilités liées à la dette de nombreux États souverains à revenu faible et intermédiaire, tout en augmentant l'intérêt porté à ce mécanisme financier.

Autres importants dispositifs de financement.

Les financements fondés sur les résultats peuvent servir à stimuler les mesures d'adaptation. Dans le cadre de cette approche, les contrats fondés sur la performance sont utilisés pour inciter les investisseurs privés à s'engager. Le financement des réductions des émissions de carbone est jusqu'à présent la forme la plus courante de financement fondé sur les résultats en faveur de l'action climatique. Des exemples de mesures comptent notamment les réductions suite à la modification des pratiques d'exploitation forestière, les produits agricoles, le reboisement, et la gestion de la protection des mangroves. Les solutions plus générales fondées sur la nature prennent de l'ampleur quant au soutien qu'elles offrent en termes d'adaptation, et s'avèrent capables de générer une diversité de sources de revenus (World Bank 2017 ; European Investment Bank 2018). Par exemple, le mécanisme relatif aux avantages de l'adaptation, un projet de la Banque africaine de développement et de l'International Centre for Research in Agroforestry (ICRAF), soutient les cultivateurs ivoiriens de cacao en signant des accords d'enlèvement pour les avantages de l'adaptation, pouvant ensuite servir de garantie en vue de mobiliser des fonds.¹⁹

Instruments structurés de financement mixte.

Le financement mixte se rapporte à l'utilisation stratégique du financement du développement en vue de mobiliser des financements commerciaux pour atteindre les Objectifs de développement durable, en se focalisant sur le déblocage des capitaux que le secteur privé à lui seul n'aurait pas investis (OECD et UNCDF 2020). Le financement mixte est une technique de montage financier permettant aux organisations qui visent différents objectifs d'investir côte à côte tout en accomplissant leurs objectifs individuels (qu'il s'agisse de rendements financiers, d'impacts sociaux, ou d'une combinaison des deux). Un instrument de financement mixte permet, par conséquent, le montage d'opérations d'investissement en fonction des besoins de différents investisseurs. Les financements concessionnels mixtes n'atteignent pas nécessairement les pays qui en ont le plus besoin (Attridge et Engen 2019). Seuls

21 % des financements concessionnels utilisés en financement mixte en 2017 (243,2 millions de dollars US) ont servi à mobiliser des fonds dans les PMA, par rapport à 51 % (592,5 millions de dollars US) dans les pays à revenu plus faible et intermédiaire, 22 % (252,4 millions de dollars US) dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et 6 % (70,2 millions de dollars US) dans les pays à revenu élevé (DFI Working Group 2017).

Le montage de financements mixtes peut être réalisé de sorte que plusieurs couches (ou tranches) de capitaux peuvent être utilisées pour investir dans le même portefeuille d'entreprises, mais avec différentes caractéristiques en termes de risques et de rendements pour les investisseurs finaux. En cas de perte, celle-ci est supportée par la tranche des premières pertes, protégeant ainsi les autres couches d'investisseurs (Carter 2020 ; OECD et UNCDF 2020). Cela permet aux acteurs du secteur public, dont les financements comportent une plus grande prise de risque, d'œuvrer pour soutenir les objectifs de développement et de l'action climatique, tandis que les tranches suivantes, lorsque les risques liés aux rendements sont moindres, attirent des investisseurs privés qui sinon n'auraient peut-être pas été intéressés par un investissement.

Le Fonds Climate Investor One,²⁰ établi par la société de capital-investissement Climate Fund Managers, est un exemple d'un instrument de financement mixte public-privé en faveur des énergies renouvelables (voir la [figure 2](#)). Climate Investor One compte plusieurs compartiments. Le Fonds de développement (Development Fund) propose des subventions et des mesures d'incitation fondées sur les résultats pour soutenir les entreprises dans le développement (préparation et montage) d'investissements climato-intelligents. Le Fonds de construction (Construction Fund) comporte une tranche de premières pertes (Niveau 1) financée par les contributions de bailleurs de fonds. Il existe deux autres tranches : une tranche subordonnée ou mezzanine qui comporte des risques moyens pour les investisseurs, et une autre tranche de premier rang, à taux fixe, qui comporte les risques les plus faibles pour les investisseurs. Un Fonds de refinancement (Refinancing Fund) est également inclus, qui attire les banques commerciales et les investisseurs institutionnels. Le Fonds a été

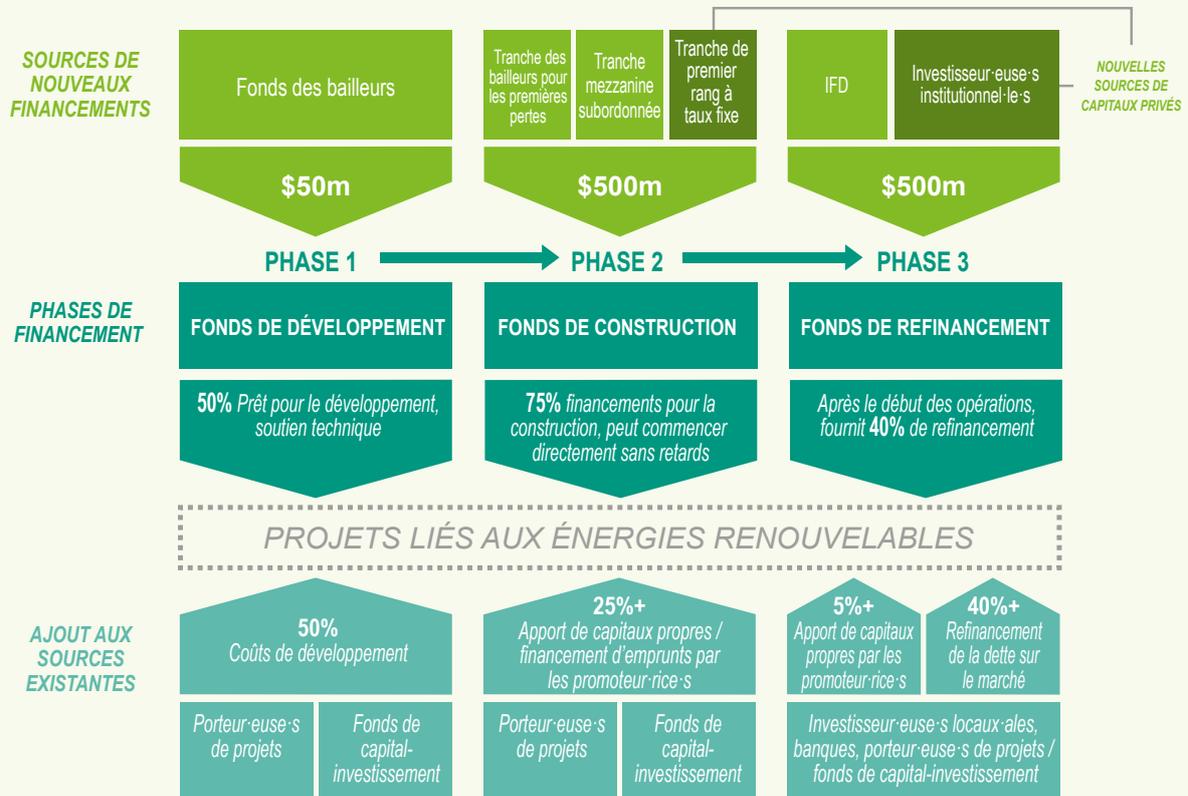
¹⁸ Ces informations sont issues d'une présentation de Divyot Singh et Vikram Widge, « Debt for Climate Swaps: Supporting a Sustainable Recovery », mai 2021, Climate Policy Institute ; voir <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2021/05/Debt-for-Climate-Swaps-Blueprint-May-2021.pdf>.

¹⁹ Voir <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/adaptation-benefit-mechanism-abm>.

²⁰ Voir <https://climatefundmanagers.com/funds/#CIO>.

FIGURE 2:

Climate Investor One : Une facilité structurée pour le financement mixte



clôturé à hauteur de 850 millions de dollars US en 2017, les investissements dans les énergies renouvelables couvrant plusieurs pays, principalement en Afrique et en Asie. Son successeur, Climate Investor Two, sera la deuxième facilité sous la direction de CFM et reproduira ce modèle en faveur de l'adaptation au changement climatique, en se centrant sur les investissements liés à l'eau.

- Adoption d'une approche par portefeuille.** Les solutions d'adaptation sont très spécifiques au contexte et, compte tenu de la prédominance des PME au sein des économies des États ACP, les possibilités d'investissement dans les solutions d'adaptation peuvent être trop limitées pour de nombreux-euses investisseur-euse-s des secteurs public et privé, impliquant des coûts et risques élevés liés aux transactions (Shakya et Byrnes 2017). Les coûts élevés des évaluations poussent les investisseur-euse-s privé-e-s à rechercher des investissements plus importants (par exemple, supérieurs à 10–15 millions de dollars US) ; cependant, peu de PMA offrent des perspectives d'investissements autonomes dans les solutions d'adaptation à cette échelle. Le rassemblement ou le regroupement de plusieurs investis-

sements plus faibles dans les solutions d'adaptation augmente l'importance de la transaction ou de l'opération d'investissement, en l'alignant davantage sur la zone de confort des investisseur-euse-s. Le regroupement de différents projets peut se produire par le biais d'une approche par portefeuille, où l'offre de financement est améliorée en réunissant de modestes opérations et produits financiers dans un portefeuille d'investissements. Ce portefeuille d'investissements peut être géré de différentes manières, par exemple en utilisant une facilité ou un fonds commun, géré par une société de capital-investissement, à l'instar de Climate Investor One. Les fonds pourraient par ailleurs transiter par des institutions financières locales, qui à leur tour accordent des prêts à un éventail de client-e-s. Le fait de travailler en passant par des facilités ou institutions financières locales, qui ont des connaissances et une présence locales, permet de surmonter la difficulté majeure pour les investisseur-euse-s mondiaux-ales de soutenir et suivre étroitement les PME.

La diversification des projets d'un portefeuille réduit également l'écart rendement/risque pour les investisseur-euse-s (OECD et UNCDF 2020). Elle ne per-

met toutefois pas de surmonter le fait que chaque projet doit toujours être étroitement suivi et capable de procurer des rendements financiers. Pour y parvenir, le recours à différents produits financiers est nécessaire, auprès d'entreprises soutenues par des plateformes locales visant à proposer un suivi et un soutien techniques. Le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF), par exemple, par le biais de sa Plateforme d'investissement pour les PMA, gère un portefeuille de garanties et de prêts axés sur le soutien aux projets et entreprises en phase initiale dans les PMA. Cette facilité pour le financement mixte donne à l'UNCDF un maximum de souplesse en vue de mettre en application l'instrument de financement optimal pour chacun des besoins d'une entreprise et rassembler des investissements nationaux et internationaux.²¹ Ce type de plateforme possède de solides compétences locales et assure une forte présence sur le terrain, tout en apportant un savoir-faire et un soutien locaux aux entreprises.

- **Accepter des produits financiers plus tolérants face aux risques dans les institutions de financement du développement (IFD).** De nombreuses IFD s'étant engagées à accroître la part de leurs portefeuilles qui apporte un soutien aux solutions d'adaptation au changement climatique – un constat particulièrement manifeste dans le cadre du MDDBS –, une augmentation future des financements disponibles est escomptée. Par exemple, le Fonds européen pour le développement durable (FEDD) augmente le montant des financements en faveur des solutions d'adaptation au changement climatique, en acheminant les fonds, principalement sous la forme de garanties, de prêts et de subventions, par le biais de Banques européennes de développement. Le but recherché pour le futur consiste à ce que le FEDD+ propose un soutien de 60 milliards d'euros, dans l'objectif de mobiliser 360 milliards d'euros.²² Il reste encore beaucoup à faire de la part des contributeur·rice·s et actionnaires pour accroître la propension des IFD au risque, en vue d'aider les entreprises des régions vulnérables à fournir des marchandises et services visant à construire leur résilience face au changement climatique. En ce sens, le taux de rendement qu'elles nécessitent sur les

installations pourrait être révisé (Attridge et Engen 2019) ; il pourrait également s'agir d'accroître les rapports entre capitaux et prêts, et d'étendre l'application des garanties (Granoff et al. 2017).

Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer en tant qu'actionnaires ou sources de financement, et influencent donc fortement leurs opérations. Le guidage des gouvernements par ces investisseur·euse·s « public·ique·s » (à savoir en apportant des orientations relatives à l'élaboration de politiques et à l'établissement d'objectifs) peut améliorer considérablement les choses, par exemple, en abaissant les objectifs de rendement, ou en fixant des objectifs clairs d'investissements dans les PMA / solutions d'adaptation au changement climatique. Le renforcement des capacités des banques régionales et locales, laissant une empreinte locale, est également nécessaire.²³ La Banque de développement d'Afrique du Sud²⁴ illustre l'importance et l'influence croissantes des banques régionales. La banque apporte un appui à l'identification et au pilotage des instruments et produits de financement de solutions au changement climatique, créés en vue de catalyser les capitaux du secteur privé dans les projets de lutte contre le changement climatique à travers la région de l'Afrique australe.

Les travaux de recherche émergent également concernant les rôles spécifiques que les banques nationales de développement (BND) peuvent jouer en vue d'accélérer les flux de financements de l'adaptation (Griffith-Jones, Attridge, et Gouett 2020). Compte tenu de leur mandat axé sur le développement et de leurs connaissances des marchés locaux, les BND peuvent présenter des avantages comparatifs par rapport aux autres banques et, par conséquent, mieux contribuer à identifier, développer, et créer des possibilités d'investissement en faveur des solutions d'adaptation. Afin d'assumer ce rôle, toutefois, le renforcement des capacités de nombreuses BND est nécessaire pour fortifier leur gouvernance, améliorer leurs performances, et changer leurs modèles d'activités en vue de leur permettre de soutenir pleinement l'agenda climatique. Cet effort peut être appuyé par l'accès direct aux financements publics concessionnels, majoritairement par le biais de subventions et d'un soutien technique, de même que par la participation à des concertations et des plateformes d'apprentissage, et par la diffusion des informations climatiques (Griffith-Jones, Attridge, et Gouett 2020).²⁵

21 Davantage d'informations sur la Plateforme d'investissement sont consultables à l'adresse <https://www.uncdf.org/ldcip>.

22 Ces informations sont issues d'une présentation sur l'état d'avancement du Plan d'investissement extérieur, de Chloé Allio, Chef de secteur, DEVCO C4 (Pilier 3 du PIE) ; Filippo La Verghetta, DEVCO C3 (Pilier 1 du PIE) ; Laura Atienza, DEVCO C4 (Facilité TPSD) ; et Francisco Lopez-Mencherero, Chef d'unité adjoint.

23 Un rapport sur le rôle des institutions nationales de financement du développement dans les mécanismes de financement de l'action climatique, et la manière dont elles pourraient être le mieux appuyées dans ce rôle, est accessible à l'adresse suivante : www.icr-facility.eu/fr/ifd-nationales-alliees-essentielles-de-l'action-climatique.

24 <https://www.dbsa.org/>.

25 Le Fonds européen pour le développement durable (FEDD) augmente le montant des fonds en faveur de l'adaptation au changement climatique, en les acheminant principalement par le biais de garanties, et en combinant les subventions et les prêts par le biais des IFD européennes. Le but recherché par le FEDD+ pour le futur consiste à proposer un soutien de 60 milliards d'euros, dans l'objectif de mobiliser 360 milliards d'euros. Ces informations sont issues d'une présentation sur l'état d'avancement du Plan d'investissement extérieur, de Chloé Allio, Chef de secteur, DEVCO C4 (Pilier 3 du PIE) ; Filippo La Verghetta, DEVCO C3 (Pilier 1 du PIE) ; Laura Atienza, DEVCO C4 (Facilité TPSD) ; et Francisco Lopez-Mencherero, Chef d'unité adjoint.

5. CONCLUSIONS

Les États ACP sont extrêmement vulnérables aux impacts du changement climatique ; ils nécessitent de toute urgence des investissements plus importants, afin de proposer des marchandises et des services qui rendront leurs économies plus résilientes face à la croissance de ses effets négatifs. Les ressources publiques ne peuvent pas à elles seules assurer l'ampleur du financement nécessaire en faveur de l'adaptation. La mobilisation à grande échelle de financements provenant du secteur privé est nécessaire. Ce rapport met en avant trois actions prioritaires qui, si elles sont soutenues, pourraient catalyser les investissements vers le secteur privé et en provenance de celui-ci, afin de contribuer à construire la résilience d'un pays. Ces possibilités et leurs conséquences éventuelles sont résumées dans le diagramme ci-dessous.

Les avancées qui seront réalisées concernant les trois possibilités soulignées dans ce rapport pourront satisfaire l'aspiration croissante des investisseurs du public et du privé vers les projets d'adaptation au changement clima-

tique. En particulier, il s'agit de soutenir le développement d'une réserve d'investissements dans des solutions d'adaptation appropriées au niveau national, ainsi que de réduire les risques existants et perçus liés aux investissements dans les solutions d'adaptation. Les avancées par rapport à ces possibilités doivent être réalisées parallèlement au renforcement du climat de l'investissement dans les États ACP (McFarland 2021). Cela inclut des programmes menés par les pays en matière de réforme des politiques, de développement des marchés locaux de capitaux et de renforcement des capacités, qui permettent aux entreprises et aux investisseurs d'accéder aux marchés (Attridge et Engen 2019).²⁶ Le rôle des politiques financières et fiscales nationales quant au fait de diriger et d'encourager les financements privés visant à favoriser les solutions d'adaptation et à s'éloigner des investissements qui pourraient davantage accentuer la vulnérabilité au changement climatique est également crucial, et sera davantage analysé dans le dernier rapport de cette série.



²⁶ La Facilité ICR est un exemple de ce type de soutien, proposant un appui technique dans le cadre de la réforme de l'environnement des affaires en vue d'un développement économique durable et inclusif sur la base d'une concertation public-privé. La Facilité ICR est cofinancée par l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement (FED), conjointement avec le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le British Council. Elle est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France, et SNV.

Ce document a été rédigé par Richard McNally et Charlene Watson.

À différents stades de la production de ce rapport, Diego Borrero Magaña, Will McFarland, Frederic Bustelo, Charissa Bosma, Aart Mulder, Rik Recourt et Iwan Meister (FMO), Albert Bokkestijn et Alex Downs (DFCD), Sarah Weiss (GIZ), et Miguel Campo Llopis (UE) ont apporté d'importantes contributions.

Le présent document fait partie d'une série de rapports sur les Investissements climato-intelligents dans les États ACP. Pour plus d'informations sur les autres rapports, consultez www.icr-facility.eu.

À propos de la Facilité ICR

La Facilité ICR est cofinancée par l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (FED), conjointement avec le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le British Council. Elle est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France, et SNV.

La Facilité ICR soutient les parties prenantes publiques et privées des États ACP dans l'amélioration de leur climat de l'investissement et de leur environnement des affaires via une concertation public-privé. La Facilité appuie les interventions spécifiques et ciblées à l'échelle sectorielle, de l'ensemble de l'économie et des chaînes de valeur, par le biais d'un soutien technique d'une durée pouvant aller jusqu'à 90 jours, en fonction des demandes. Elle contribue également au renforcement des institutions nationales et infranationales de financement du développement, ainsi qu'au recensement et à la diffusion des bonnes pratiques pour l'amélioration de l'environnement des affaires et du climat de l'investissement.

Pour plus de précisions concernant la Facilité ICR ou pour adresser une demande de soutien technique, consultez :

www.icr-facility.eu

Références

- Arabe, L. 2021. "African Countries Cannot Leapfrog to Industrialisation." *Convergence Finance*. <https://www.convergence.finance/news-and-events/news/1AZ1HqJcwS1yLszYdenzpZ/view>.
- Attridge, S., et L. Engen. 2019. "Blended Finance in the Poorest Countries: The Need for a Better Approach." Research reports. Overseas Development Institute, Londres. <https://odi.org/en/publications/blended-finance-in-the-poorest-countries-the-need-for-a-better-approach/>.
- Bodnar, P., Brown, J. et Nakhouda, S. 2015. "What Counts: Tools to Help Define and Understand Progress Towards the \$100 Billion Climate Finance Commitment." Working Paper. World Resources Institute, Washington, DC. <https://www.wri.org/research/what-counts-tools-help-define-and-understand-progress-towards-100-billion-climate-finance>.
- CARE. 2014. "Facing Uncertainty: The Value of Climate Information for Adaptation, Risk Reduction and Resilience in Africa." CARE Climate Change. https://careclimatechange.org/wp-content/uploads/2014/08/C_Comms_Brief.pdf.
- Carter, L. 2020. "The Ecosystem of Private Investment in Climate Action." Invest4Climate Knowledge Series. United Nations Development Programme (UNDP), New York, NY. <https://www.undp.org/publications/ecosystem-private-investment-climate-action>.
- CDKN. "CDKN Planning for NDC Implementation: A Quick-State Guide." CDKN, Le Cap, Afrique du Sud. <https://ndc-guide.cdkn.org/book/planning-for-ndc-implementation-a-quick-start-guide/finance/>.
- Chapagain, D., F. Baarsch, M. Schaeffer, et S. D'haen. 2020. "Climate Change Adaptation Costs in Developing Countries: Insights from Existing Estimates." *Climate and Development*. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17565529.2020.1711698>.
- Climate Bonds Initiative (CBI). 2019. "Green Bonds: Global State of the Market 2019." CBI, Londres. https://www.climatebonds.net/files/reports/cbi_sotm_2019_vol1_04d.pdf.
- Climate Investment Funds (CIFs). 2016. "Climate Adaptation in Developing Countries." Climate Investment Funds, World Bank. https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/7544-wb_cif_ppcr_report-v5.pdf.
- Climate Policy Initiative (CPI). 2018. "Understanding and Increasing Finance for Climate Adaptation in Developing Countries." Climate Policy Initiative, Londres. <https://climatepolicyinitiative.org/publication/understanding-and-increasing-finance-for-climate-adaptation-in-developing-countries/>.
- Climate Policy Initiative (CPI). 2019. "Global Landscape of Climate Finance." Climate Policy Initiative, Londres. <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/global-landscape-of-climate-finance-2019/>.
- DFI Working Group. 2017. DFI Working Group on Blended Concessional Finance for Private Sector Projects — Summary Report." Rapport conjoint d'AfDB, ADB, AIIB, EBRD, EDFI, EIB, IADB Group, ICD, et IFC; Washington, DC. <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/a8398ed6-55d0-4cc4-95aa-bcbabe39f79f/DFI+Blended+Concessional+Finance+for+Private+Sector+Operations+Summary+R....pdf?MOD=AJPERES&CVID=IYCLe0B>.
- E3G. 2015. "Towards an Effective International Financial Ecosystem for Climate Finance." E3G, Londres. https://www.jstor.org/stable/resrep17862?seq=1#metadata_info_tab_contents.

- Eckstein, D., V. Künzel, L. Schäfer, et M. Wings. 2020. *Global Climate Risk Index 2020. Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2018 and 1999 to 2018*. Bonn: Germanwatch. <https://www.germanwatch.org/en/17307>.
- European Investment Bank (EIB). 2018. "Investing in Nature: Financing Conservation and Nature-Based Solutions." EIB, Kirchberg, Luxembourg. <https://www.eib.org/attachments/pi/ncff-invest-nature-report-en.pdf>.
- Fioravanti, R., C. Lembo, et A. Deep. 2019. "Filling the Investment Gap: The Role of the Project Preparation Facilities: An Overview of MDBs and the Inter-American Development Bank Approach." IDB, Washington, DC. https://publications.iadb.org/publications/english/document/Filling_the_Infrastructure_Investment_Gap_the_Role_of_Project_Preparation_and_Structuring_Facilities_en_en.pdf.
- Global Commission on Adaptation (GCA) (2019). "Adapt Now: A Global Call for Leadership on Climate Resilience." Global Commission on Adaptation, Rotterdam, Pays-Bas. <https://gca.org/reports/adapt-now-a-global-call-for-leadership-on-climate-resilience/>.
- Granoff, I., D. Nassiry, N. Bird, C. Humphrey, P. Carter, A. Lemma, et A. Prizzon. 2017. "Six Development Finance Proposals to Expand Climate Investment." Policy Briefing. Overseas Development Institute, London. <https://cdn.odi.org/media/documents/11362.pdf>.
- Green Climate Fund (GCF) (2020). "Catalysing Action and Finance for Country Adaptation Priorities." GCF in Brief: Adaptation Planning. GCF, Incheon, République de Corée. https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-brief-adaptation-planning_1.pdf.
- Griffith-Jones, S., S. Attridge, et M. Gouett. 2020. "Securing Climate Finance Through National Development Banks." Overseas Development Institute, London. <https://odi.org/en/publications/securing-climate-finance-through-national-development-banks/>.
- IFC (International Finance Corporation). 2011. "Climate Finance: Engaging the Private Sector." Document d'information pour Mobilizing Climate Finance, élaboré à la demande des ministres des Finances du G20. 31 octobre 2010. International Finance Corporation, Washington, DC. https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/sustainability-at-ifc/publications/publications_reports_climatefinance.
- IPCC. 2018. "Summary for Policy Makers." In *Global Warming of 1.5°C*, An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty; édité par V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, et T. Waterfield. Genève, Suisse : World Meteorological Organization. <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/spm/>.
- Lee, N. 2018. "More Mobilizing, Less Lending: A Pragmatic Proposal for MDBs." CGD Brief. Avril. Center for Global Development, Washington, DC. www.cgdev.org/expert/nancy-lee.
- McFarland, W. 2021. "Investment Climate Reform and the Adaptation 'Finance Gap': Mobilising Private Investment for Climate Adaptation in African, Caribbean, and Pacific Countries." ICR Facility. ICR, Bruxelles. À paraître.
- Morton, S., et S. Bee. 2020. "Understanding NDC Financing Needs." NDC Partnership, UNDP, New York, NY. <https://ndcpartnership.org/sites/default/files/Understanding%20NDC%20Financing%20Needs%20Insight%20Brief.pdf>.

- NAP Global Network. 2017. "Financing National Adaptation Plan (NAP) Processes: Contributing to the Achievement of Nationally Determined Contribution (NDC) Adaptation Goals." NAP Global Network. NAP Global Network, Winnipeg, Manitoba, Canada. <https://www4.unfccc.int/sites/NAPCD/Documents/Supplements/napgn-en-2017-financing-nap-processes.pdf>.
- Nassiry, D., S. Nakhouda, et S. Barnard. 2016. "Finding the Pipeline: Project Preparation for Sustainable Infrastructure." Overseas Development Institute, Londres. <https://newclimateeconomy.report/workingpapers/wp-content/uploads/sites/5/2016/11/Finding-the-Pipeline.pdf>.
- OECD. 2021. *Strengthening Climate Resilience: Guidance for Governments and Development Co-operation*. Paris: OECD. https://www.oecd-ilibrary.org/environment/strengthening-climate-resilience_4b08b7be-en.
- OECD and UNCDF. 2020. *Blended Finance in the Least Developed Countries 2020: Supporting a Resilient COVID-19 Recovery*. Paris: OECD. <https://doi.org/10.1787/57620d04-en>.
- Schalatek, L., et C. Watson. 2020. "The Green Climate Fund." Climate Funds Update. HBS, Heinrich Böll Stiftung, Washington, DC, et Overseas Development Institute, Londres. <https://climatefundsupdate.org/wp-content/uploads/2021/03/CFF11-ENG-2020-Digital>.
- Shakya, C et Byrnes, R. (2017). Turning up the volume: Financial aggregation for off-grid energy. IIED. Accessible à l'adresse : <https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/16636IIED.pdf>.
- Sierra, K., Roberts, T., de Nevers, M., Langley, C. et Smith C. 2013. "First Steps Towards a Quality of Climate Finance Scorecard (QUODA-CF): Creating a Comparative Index to Assess International Climate Finance Contributions". Center for Global Development, Brookings, Washington DC. Accessible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/07-climate-finance-scorecard-sierra-roberts.pdf>.
- Singh, C., J. Daron, A. Bazaz, G. Ziervogel, D. Spear, J. Krishnaswamy, M. Zaroug, et E. Kituyi. 2018. "The Utility of Weather and Climate Information for Adaptation Decision-Making: Current Uses and Future Prospects in Africa and India." *Climate and Development* 10 (5): 389–405. <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/17565529.2017.1318744>.
- UNDP. 2020. "Kenya's Financing Strategy for Nationally Determined Contribution." UNDP, New York, NY. <https://www.ndcs.undp.org/content/ndc-support-programme/en/home/impact-and-learning/library/kenya--financing-strategy-for-nationally-determined-contribution-.html>.
- UNEP et World Bank. 2017. "Roadmap for a Sustainable Financial System." UNEP, Nairobi, Kenya, and World Bank, Washington, DC. Accessible à l'adresse : <http://documents1.worldbank.org/curated/en/903601510548466486/pdf/121283-12-11-2017-15-33-33-RoadmapforaSustainableFinancialSystem.pdf>.
- UNFCCC. 2015. Paris Agreement. Bonn: UNFCCC. <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement>.
- UNFCCC. 2018. Biennial Assessment and Overview of Climate Finance Flows. Bonn: UNFCCC. <https://unfccc.int/topics/climate-finance/workstreams/transparency-of-support-ex-post/biennial-assessment-and-overview-of-climate-finance-flows-background/biennial-assessment-and-overview-of-climate-finance-flows-2018>.
- UNFCCC. 2021. "Overview: National Adaptation Plans." UNFCCC Secretariat, UNFCCC, Bonn. Accessible à l'adresse : <https://unfccc.int/topics/resilience/workstreams/national-adaptation-plans/overview>.

- United Nations Environment Programme (UNEP). 2018. Adaptation Gap Report 2018. UNEP, Nairobi, Kenya. <https://www.unenvironment.org/resources/adaptation-gap-report>.
- United Nations Environment Programme (UNEP). 2021. Adaptation Gap Report 2020. UNEP, Nairobi, Kenya. <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2020>.
- Volz, U., P. Knaack, J. Nyman, L. Ramos, et J. Moling. 2020. "Inclusive Green Finance: From Concept to Practice." Alliance for Financial Inclusion and SOAS, University of London, Kuala Lumpur et Londres. https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2020-12/AFI_IGF_SOAS_3December.pdf.
- Weikmans, R., et J. T. Roberts. 2019. "The International Climate Finance Accounting Muddle: Is There Hope on the Horizon?" *Climate and Development* 11 (2): 97–111. <https://doi.org/10.1080/17565529.2017.1410087>.
- World Bank. 2017. "Options for Increased Private Sector Participation in Resilience Investment." Focus on Agriculture. World Bank Group, Finance and Markets, Washington, DC. <https://www.preventionweb.net/publications/view/57646>.
- World Bank. 2019a. "Action Plan on Climate Change Adaptation and Resilience: Managing Risks for a More Resilient Future." World Bank, Washington, DC. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/519821547481031999/The-World-Bank-Groups-Action-Plan-on-Climate-Change-Adaptation-and-Resilience-Managing-Risks-for-a-More-Resilient-Future.pdf>.
- World Bank. 2019b. "Mali Climate-Smart Agriculture Investment Plan." World Bank, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32741>.
- World Bank. 2020. "Developing a National Green Taxonomy: A World Bank Guide." World Bank, Washington, DC. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/953011593410423487/pdf/Developing-a-National-Green-Taxonomy-A-World-Bank-Guide.pdf>.
- World Bank. 2021. "Enabling Private Investment in Climate Adaptation and Resilience: Current Status, Barriers to Investment and Blueprint for Action." World Bank, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35203>.
- World Meteorological Organization (WMO). 2016. "Climate Services for Supporting Climate Change Adaptation: Supplement to the Technical Guidelines for the National Adaptation Plan Process." WMO, Genève, Suisse. https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=7936.
- WWF (World Wide Fund for Nature). 2018. "Banking on Private Finance to Tackle the World's Water Crisis." WWF, Gland, Suisse. <https://wwf.panda.org/?336795/Banking-on-private-finance-to-tackle-the-worlds-water-crisis>.

MARQUE ÉDITORIALE

La Facilité ICR a apporté son soutien à la production de cette publication. Elle est cofinancée par l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement (FED), conjointement avec le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le British Council. La Facilité ICR est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France, et SNV. La publication de cet ICRapport a été dirigée par SNV. Le contenu de la publication est l'unique responsabilité de l'auteur-e et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'UE, de l'OEACP, du BMZ, ou des autres partenaires d'exécution.

La Facilité ICR soutient les pays et les institutions régionales de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) dans leur processus de concertation public-privé visant à créer un climat de l'investissement plus propice et durable.

ÉDITRICE :

Facilité ICR
Rond-Point Robert Schuman 6 / 7^e étage 1040 Bruxelles – Belgique
www.icr-facility.eu

AUTEURES :

Richard McNally et Charlene Watson

CONCEPTION / MISE EN PAGE :

Atelier Loewentor GmbH, Darmstadt & Luis Liceaga

CITATION SUGGÉRÉE :

McNally, Richard, et Watson, Charlene. 2021. « Les actions prioritaires en soutien aux entreprises des États ACP dans la mise en œuvre de solutions d'adaptation au changement climatique et le rôle des capitaux internationaux », série de rapports de la Facilité pour la réforme du climat de l'investissement, Facilité ICR, Bruxelles.

LIENS URL :

La responsabilité du contenu des liens vers les sites externes cités dans cette publication est invariablement celle de leurs éditeur-riche-s respectif-ive-s. La Facilité ICR se dissocie expressément de ce contenu.

Bruxelles, août 2021.

FACILITÉ POUR LA RÉFORME DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT

DES QUESTIONS ? NOUS CONTACTER.

Facilité ICR

Rond-Point Robert Schuman 6 / 7^e étage
1040 Bruxelles
Belgique

CONTACTEZ-NOUS :

info@icr-facility.eu
[in /icr-facility](https://www.linkedin.com/company/icr-facility)

VISITEZ-NOUS EN LIGNE :

[▶ ICR Facility](https://www.youtube.com/watch?v=ICR-Facility)
www.icr-facility.eu